

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 7 mars 2017, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Jean-François Meilleur, Veronique Morel, Amélie Poirier, Hélène Roberge, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi que Normand Boisclair, Isabel Godard, Sylvie Gorgeon et Anne-Marie Lécuyer, représentants du Comité de parents.

**ABSENCE :** aucune

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Luc Lapointe, directeur général intérimaire, Linda Fortin, directrice générale adjointe intérimaire, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Annie De Noury, directrice intérimaire du Service des ressources éducatives, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, et Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 heures.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-097-03-17**

Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2017
4. Affaires en cours
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
  - Service du secrétariat général et des communications
    - 6.1. Désignation des commissaires qui agiront comme délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
  - Service des ressources matérielles
    - 6.2. Octroi d'une servitude à la Ville de Beloeil / Immeuble L'envol et Centre d'intégration La Traversée
    - 6.3. Obtention d'une servitude pour permettre l'installation de conduites, le prélèvement et le retour de l'eau d'un lac à Saint-Bruno-de-Montarville / École secondaire du Mont-Bruno (modification)
7. Point d'information
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
  - 12.1. Parole aux commissaires-parents
  - 12.2. Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**C-098-03-17** Il est proposé par monsieur Philippe Guénette d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2017, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Un parent de Boucherville, qui s'était présenté lors de la parole au public du 7 février 2017, est d'avis que la fratrie n'est pas suffisamment prise en compte lorsqu'un enfant est transféré vers une école d'adoption et déplore qu'un frère ou une sœur, qui ne fréquente pas encore l'école, ne soit pas assuré de pouvoir fréquenter la même école d'adoption que l'aîné. Elle juge que l'aîné est alors traité comme un enfant unique, alors qu'il existe une fratrie. Elle indique que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries prévoit dans sa politique d'admission, à l'article 6.4, le transfert de l'ensemble de la fratrie vers l'école d'adoption, s'il y a de la place. Elle invite le Conseil à s'inspirer de ce qui se fait à cette commission scolaire.

Madame Hélène Roberge indique que ces commentaires seront pris en compte lors de la révision de la politique à l'automne prochain.

Un parent de Boucherville qui s'était présenté lors de la parole au public de décembre 2016 rappelle que sa fille a vécu deux transferts. Son fils commencera la maternelle l'an prochain et elle souhaite que ses enfants soient réunis à l'école d'adoption de son aînée. Pour ce faire, elle devrait faire un choix-école, ce qui devrait être refait chaque année. Elle juge que les familles qui habitent loin de l'école sont toujours ciblées pour les transferts, que les fratries peuvent être séparées, et que cela est injuste.

Madame Hélène Roberge fait état des modifications apportées cette année à la Politique d'admission et d'inscription, qui permettront une plus grande stabilité. Malheureusement, des transferts sont parfois inévitables et des critères doivent alors être mis en place pour identifier les enfants qui seront transférés. Les commentaires formulés seront pris en compte lors de la révision de la politique l'automne prochain.

Un parent représentant du comité de parents ayant demandé l'ouverture d'une école alternative fait état de l'intérêt toujours présent de son groupe.

Madame Hélène Roberge indique qu'une recommandation sera probablement présentée à la fin mars afin de lancer une consultation en avril concernant l'ouverture d'une école primaire alternative à Sainte-Julie.

Un parent de Chambly demande si un vote officiel sera pris en séance du Conseil des commissaires concernant le dossier de l'agrandissement de l'école secondaire de Chambly.

Madame Hélène Roberge indique que les membres du Conseil ont choisi en séance de travail de ne pas présenter de demande d'agrandissement. Elle a confirmé auprès de tous les commissaires leur avis sur la question et constaté qu'un très large consensus se dégagait à l'effet de ne pas présenter une telle demande. Or, une résolution officielle est adoptée lorsque le Conseil souhaite demander la construction d'une école, non pas lorsqu'il choisit de ne pas le faire.

## 6. POINTS DE DÉCISION

### Service du secrétariat général et des communications

#### **6.1 Désignation des commissaires qui agiront comme délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)**

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce dossier.

Considérant que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra les 2 et 3 juin 2017;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes peut désigner un maximum de huit délégués qui assisteront à cette assemblée générale;

**C-099-03-17** Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De désigner les commissaires suivants, à titre de délégués du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, pour l'assemblée générale des 2 et 3 juin 2017 de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- Hélène Roberge, présidente
- Alain Langlois, vice-président
- Josée Bissonnette
- Jean-François Meilleur
- Veronique Morel
- Amélie Poirier
- Ronald Tremblay
- Carole Vigneault

De désigner à titre de substituts :

- Philippe Guénette
- Christian Huppé
- Gaétan Marcil

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### Service des ressources matérielles

#### **6.2 Octroi d'une servitude à la Ville de Belœil / Immeuble L'envol et Centre d'intégration La Traversée**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant que dans le cadre de travaux à être réalisés par la Ville de Belœil sur la rue Laurier, du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier à la rue Saint-Jean-Baptiste, celle-ci, conjointement avec Hydro-Québec, Bell Canada et Vidéotron, doit acquérir une servitude aérienne pour le déplacement d'un ou des poteau(x) en avant lot de nos propriétés (lot numéro 4 554 592);

Considérant que l'octroi de cette servitude à la Ville de Belœil n'affectera en rien les activités pédagogiques des élèves fréquentant l'immeuble L'envol et le Centre d'intégration La Traversée situés sur la rue Laurier;

Considérant que la Ville de Belœil assumera les frais relatifs à l'acte notarié requis pour l'octroi de cette servitude;

**C-100-03-17** Il est proposé par monsieur Philippe Guénette :

De mandater le Service des ressources matérielles afin qu'il entreprenne les démarches requises auprès de la Ville de Belœil en vue de l'octroi de cette servitude sur le lot numéro 4 554 592;

De mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de conclure cet acte de servitude, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.3 Obtention d'une servitude pour permettre l'installation de conduites, le prélèvement et le retour de l'eau d'un lac à Saint-Bruno-de-Montarville / École secondaire du Mont-Bruno (modification)**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant l'implantation des mesures du projet de services écoénergétiques autorisé par le Comité exécutif en février 2016 (résolution numéro E-032-02-16);

Considérant que l'utilisation de l'eau du lac situé à proximité de l'école secondaire du Mont-Bruno, afin de mettre en place un système géothermique pour climatiser l'école, permettrait des économies supplémentaires de plus de 10 000 \$ annuellement comparativement à des méthodes de forage traditionnelles;

Considérant que Les Condominiums Saint-Bruno sur le Lac inc., propriétaire du terrain et le Syndicat de la copropriété du Lac Goyer, propriétaire du lac et de la bande riveraine, autorisent la Commission scolaire des Patriotes à puiser l'eau du lac et à installer des conduites, ce qui nécessite la mise en place d'une servitude;

Considérant qu'en contrepartie de l'utilisation de l'eau du lac, la Commission scolaire des Patriotes remettra annuellement, et pour une période de 10 ans, la somme de 7 000 \$ au Syndicat de la copropriété du Lac Goyer;

Considérant que, pour cette même période de 10 ans, le Syndicat de la copropriété du Lac Goyer versera annuellement un montant de 3 500 \$, sous forme de dons, en bourses au Club de sciences de l'école secondaire du Mont-Bruno, afin de soutenir le travail d'élèves dans le cadre de la réalisation de projets à caractère scientifiques;

Considérant que les frais encourus pour la modification du certificat de localisation de l'école et pour la rédaction de la servitude par un notaire seront assumés par la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno a été informé du projet;

Considérant la résolution numéro C-092-02-17 adoptée le 7 février 2017 et portant sur le même sujet, mais qui désignait erronément le propriétaire du lac et du terrain;

**C-101-03-17** Il est proposé par madame Carole Vigneault :

De mandater le Service des ressources matérielles afin qu'il entreprenne les démarches requises auprès d'un notaire pour la création d'une nouvelle servitude en faveur de la Commission scolaire des Patriotes afin de lui permettre l'installation de conduites, le prélèvement et le retour de l'eau d'un lac sur des terrains appartenant à Les Condominiums Saint-Bruno sur le Lac inc. et au Syndicat de la copropriété du Lac Goyer;

De mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de conclure cet acte de servitude, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

Cette résolution remplace et abroge la résolution numéro C-092-02-17.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. POINT D'INFORMATION**

Néant

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant

## **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS**

Néant

## **10. PAROLE AU PUBLIC**

Néant

## **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

### ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Rencontre avec les membres des conseils d'établissement des écoles primaires de Boucherville pour le retour sur la consultation concernant le plan de répartition en compagnie de la commissaire-parent siégeant au comité de travail, de la directrice générale adjointe, de la directrice du Service de l'organisation scolaire et de la régisseuse du même service
- Présence au déjeuner du maire de Boucherville à l'école De Mortagne en compagnie des commissaires du secteur

### ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Entrevue avec Boom FM au sujet de la demande d'agrandissement de l'école secondaire de Chambly
- Entrevue avec le journal Point Sud au sujet des défis de la CSP
- Entrevue avec le journal Les Versants au sujet du Rapport annuel 2015-2016
- Communiqué de presse au sujet du point de service de Saint-Bruno du Centre de formation du Richelieu
- Réponse par courriel aux questions du Journal de Chambly au sujet de la décision concernant la demande d'agrandissement de l'école secondaire de Chambly

### ACTIVITÉS CSP

- Remise des Prix reconnaissance du Conseil des commissaires pour la persévérance scolaire aux élèves du Centre de formation professionnelle des Patriotes et aux élèves du Centre de formation du Richelieu à Varennes en compagnie du commissaire du secteur et, à Saint-Bruno, en compagnie de la commissaire de ce secteur
- Participation au souper-bénéfice de la Fondation de l'école secondaire De Mortagne en compagnie des deux commissaires de Boucherville
- Participation à une conférence de presse à l'école secondaire Polybel au sujet de l'inauguration de la nouvelle cuisine des Brigades Culinaires de la Tablee des Chefs en compagnie de la commissaire-parent représentant les écoles secondaires et de la directrice générale adjointe intérimaire
- Participation au jury pour la sélection d'œuvres d'art des élèves de l'école Paul-VI dans le cadre du projet : « Change le monde, une œuvre à la fois » pour une exposition à la bibliothèque municipale en compagnie du commissaire de ce secteur

## ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Rencontre du Conseil d'administration du RCSM
- Rencontre du Conseil général de la FCSQ

## CORRESPONDANCE REÇUE

- Réponse au député de Chambly, monsieur Jean-François Roberge, au sujet de la demande d'agrandissement de l'école secondaire de Chambly

## **12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

### **12.1 Parole aux commissaires-parents**

Monsieur Normand Boisclair fait état des dossiers traités lors de la dernière rencontre du Comité de parents. Il rappelle la tenue d'une conférence sur la sexualité des enfants, offerte aux parents par le Comité de parents. Une autre conférence est en cours d'élaboration.

Madame Isabel Godard fait état des sujets à venir lors de la prochaine rencontre qui se tiendra le 23 mars. Elle fait également état des sujets qui seront traités lors du congrès de la Fédération des comités de parents du Québec. Elle fait état d'un souper-bénéfice qui se tiendra le 31 mars au bénéfice de la fondation de l'école secondaire Polybel.

Madame Anne-Marie Lécuyer indique avoir assisté le 18 février à une rencontre organisée par la Fédération des comités de parents du Québec avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, et à une rencontre avec une représentante de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

### **12.2 Parole aux autres commissaires**

Madame Carole Vigneault souligne sa participation à la semaine de la persévérance. Elle invite ses collègues à la soirée vins et fromages de la Fondation de l'école secondaire du Mont-Bruno. Elle souligne la tenue d'une activité avec deux auteurs, avec les élèves de l'école secondaire du Mont-Bruno, qui ont accepté de participer gratuitement à cette activité très appréciée. Elle indique avoir participé à la consultation publique tenue par la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville au sujet de son futur plan d'urbanisme.

Madame Valérie La Madeleine souligne avoir participé à la remise des prix de la persévérance dans toutes les écoles de Saint-Amable et dans certaines écoles de Sainte-Julie et dit avoir vécu des moments très émouvants. Elle juge que les commissaires sont privilégiés de pouvoir participer à de telles remises. Elle indique qu'une deuxième édition de « Je décolle pour mon école » se tiendra le 4 juin. Elle invite ses collègues à venir courir avec elle.

Monsieur Gaétan Marcil souligne avoir lui aussi beaucoup apprécié sa participation à la remise des prix de la persévérance. Il remercie les directions des écoles de Varennes pour leur collaboration. Il tient également à souligner la journée de la femme, demain 8 mars, et remercie toutes les femmes du Québec, tout particulièrement ses collègues commissaires.

Madame Veronique Morel a aussi participé à la remise des prix de la persévérance dans les écoles de Saint-Basile-le-Grand et Carignan. Elle remercie les écoles pour leur accueil toujours chaleureux.

Monsieur Philippe Guénette remercie ses collègues commissaires-parents qui ont participé avec lui à la remise des prix de la persévérance dans les écoles de Beloeil.

Monsieur Alain Langlois fait état de témoignages reçus lors des remises de prix auxquelles il a participé et qui l'ont beaucoup touché. Il fait état de travaux réalisés par des élèves de l'École orientante l'Impact avec du bois et invite ses collègues à acheter ces produits.

Monsieur Ronald Tremblay fait état de la façon dont la remise des prix de la persévérance s'est déroulée dans certaines des écoles de son secteur. Il souligne l'importance de féliciter les jeunes pour leur persévérance, plutôt que pour le succès académique, car cela a plus d'impact. Encore cette année, la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a remis un chèque de 3 500 \$ à l'école pour des projets en lien avec la persévérance.

Madame Amélie Poirier fait état de la façon dont la remise des prix s'est déroulée dans les écoles de son secteur. Des coupons-cadeaux ont été remis aux élèves récipiendaires. Ceux-ci sont invités à aller signer le livre d'or de la ville de Sainte-Julie et à participer à un banquet.

Monsieur Christian Huppé fait état de ses visites dans les écoles et constate que la façon de faire la remise est très variable d'une école à l'autre en fonction de la culture de l'école. Des commerces ont permis de remettre des coupons-cadeaux de 50 \$ aux élèves méritants.

Monsieur Ronald Tremblay demande des précisions concernant l'article paru dans La Presse + ce matin au sujet de l'état de vétusté des écoles du Québec.

Monsieur Luc Lapointe, directeur général, explique la façon dont sont colligées les informations que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a transmises à ce journal à la suite d'une demande d'accès à l'information. Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, indique que d'autres travaux devront bientôt être ajoutés dans le système informatique SIMACS. Il précise que les sommes reçues du ministère de l'Éducation sont toujours entièrement dépensées pour la réfection des bâtiments.

### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-102-03-17** À 20 h 25, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire générale

CH/lc